

CHARTRE DU MEMBRE

OUTIL COLLABORATIF INTER-ENTREPRISES

L'espace dédié collaboratif mis à disposition vise à favoriser le partage et la mutualisation de ressources inter-entreprises afin de dynamiser l'économie en Moselle Nord et gagner en compétitivité. Cette démarche est basée sur les valeurs de confiance et de partage.

En tant que membre de la plateforme vous vous engagez à :

1 - RESPECTER LES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

En s'assurant de respecter les formalités administratives
En communiquant avec les instances représentatives des salariés
En garantissant la sécurité des collaborateurs accueillis ou mis à disposition dans votre entreprise
En veillant à la conformité du matériel partagé avec la communauté

2 - CONSIDÉRER LE PARTAGE COMME UNE PRATIQUE VALORISANTE POUR LES COLLABORATEURS

En accompagnant le collaborateur volontaire pour un partage
En facilitant la réintégration du collaborateur à l'issue du partage
En valorisant l'expérience de partage du collaborateur

3 - PARTAGER DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE AVEC LES AUTRES MEMBRES

En gardant à l'esprit le principe gagnant-gagnant
En proposant toute amélioration de service utile à la communauté

4 - CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES SYNERGIES SUR VOS TERRITOIRES

En faisant part de vos disponibilités et besoins de ressources
En communiquant auprès des entreprises de votre réseau

Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE NATIONALE
DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
CITIZEN

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

factoryZ

FE2i
Flux économiques
inter-entreprises